

Les salaires des enseignants

Les enseignants sont l'épine dorsale du secteur de l'éducation, lequel est un facteur déterminant de productivité et de croissance. Leurs salaires constituent le premier poste de dépenses du système éducatif, qui est à forte intensité de main-d'œuvre. Les salaires et les conditions de travail jouent un rôle important pour attirer, motiver et fidéliser des enseignants qualifiés.

Il existe dans la plupart des pays trois catégories d'enseignants : ceux du primaire, ceux du premier cycle du secondaire et ceux du deuxième cycle du secondaire. Leur salaire augmente avec leur niveau de qualification, avec leur niveau d'expérience et avec le niveau d'enseignement au sein duquel ils exercent. Les données présentées ici permettent de comparer les salaires bruts en début de carrière, en milieu de carrière et au niveau maximum des enseignants du premier cycle du secondaire ayant la formation minimale nécessaire et exerçant dans le secteur public. Pour effectuer des comparaisons internationales, il faut toutefois tenir compte du fait que les traitements statutaires ne sont qu'une composante, certes importante, de la rémunération des enseignants. Des écarts entre les pays au niveau des avantages sociaux, des cotisations sociales de l'employeur et de l'employé et des primes et allocations peuvent induire des différences dans la rémunération totale. De plus, les salaires des enseignants n'ont pas été corrigés des différences au niveau du nombre d'heures de travail contractuel et du nombre de jours de congé, qui peuvent être pertinentes pour des comparaisons nationales et internationales. Ces données peuvent toutefois fournir des indications sur les différences qui existent entre les pays de l'OCDE au niveau du rendement de l'expérience des enseignants.

Les salaires de base annuels statutaires bruts des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire ayant 15 ans d'expérience varient de moins de 15 000 USD à PPA en Estonie, en République slovaque et en Hongrie à plus de 60 000 USD à PPA au Luxembourg, en Allemagne et aux Pays-Bas en 2011. La moyenne pour les pays membres de l'OCDE atteint près de 40 000 USD à PPA. En Corée, au Japon et au Mexique, les salaires du dernier échelon sont deux fois supérieurs aux salaires de début de carrière. Les salaires du dernier échelon sont, en moyenne, supérieurs d'environ 60 % aux salaires de début de carrière.

En général, les salaires bruts des enseignants sont inférieurs aux salaires annuels moyens bruts des employés possédant un niveau d'éducation équivalent (diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année). En Espagne, en Corée, au Luxembourg et au Portugal, les enseignants ont un niveau de rémunération supérieur au salaire moyen des diplômés de l'enseignement supérieur. En Nouvelle-Zélande, au Canada, en Allemagne et en Finlande, ils ont un niveau de rémunération presque égal à ce salaire moyen. En revanche, en République slovaque, en Islande, en République tchèque, en Hongrie, en Italie et en Autriche, ils ont un niveau de rémunération nettement inférieur à ce salaire moyen.

Méthodologie et définitions

Les salaires statutaires correspondent aux salaires prévus par les barèmes de traitement officiels. Les salaires indiqués sont les salaires bruts (somme totale versée par l'employeur, avant impôts), moins la contribution de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite (en fonction des barèmes de traitement existants). Ils sont fournis ici pour un enseignant exerçant à plein-temps et ayant la formation minimale nécessaire pour être pleinement qualifié, à trois stades : en début de carrière, au bout de 15 ans d'expérience et au niveau maximum (dernier échelon).

Il convient d'effectuer une distinction entre les salaires statutaires mentionnés dans cet indicateur, d'une part, et les dépenses salariales des administrations et les salaires moyens des enseignants, d'autre part.

Les salaires bruts des enseignants ont été convertis en USD en utilisant les PPA de la base de données des *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*.

L'indicateur de salaire relatif est calculé pour la dernière année pour laquelle on dispose de données sur les revenus. Dans le cas présent, les chiffres représentent les salaires des enseignants effectivement versés après 15 ans d'exercice de la profession. Les revenus des diplômés de l'enseignement supérieur sont les revenus moyens pour un emploi exercé à temps plein et toute l'année, dans le groupe d'âge de 25 à 64 ans, avec une éducation de niveau 5A/5B/6 selon la CITE.

Pour en savoir plus

OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.

Notes relatives aux graphiques

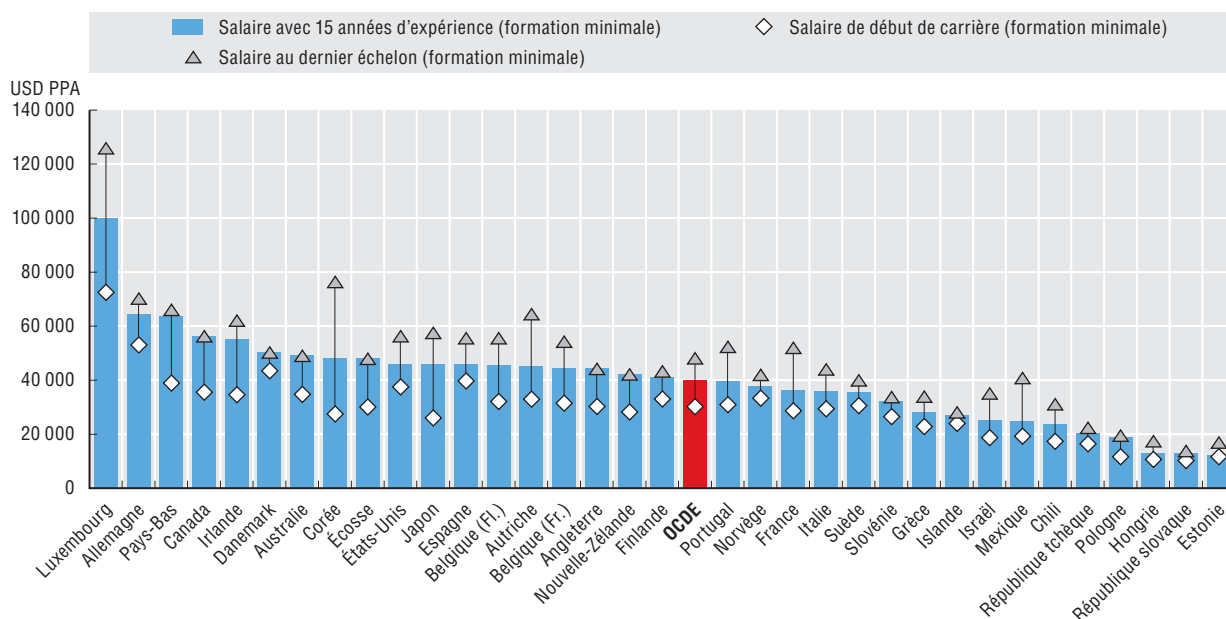
La Belgique figure sous « Belgique (Fr.) » et « Belgique (Fl.) ». Le Royaume-Uni figure sous « Angleterre » et « Écosse ».

5.15 : On ne dispose pas de données pour la Suisse et la Turquie.

5.16 : On ne dispose pas de données pour la Grèce, le Japon, le Mexique, la Suisse et la Turquie. Les données pour l'Australie, le Canada, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal portent sur 2010. Les données pour la France portent sur 2009. Les données pour l'Islande portent sur 2006.

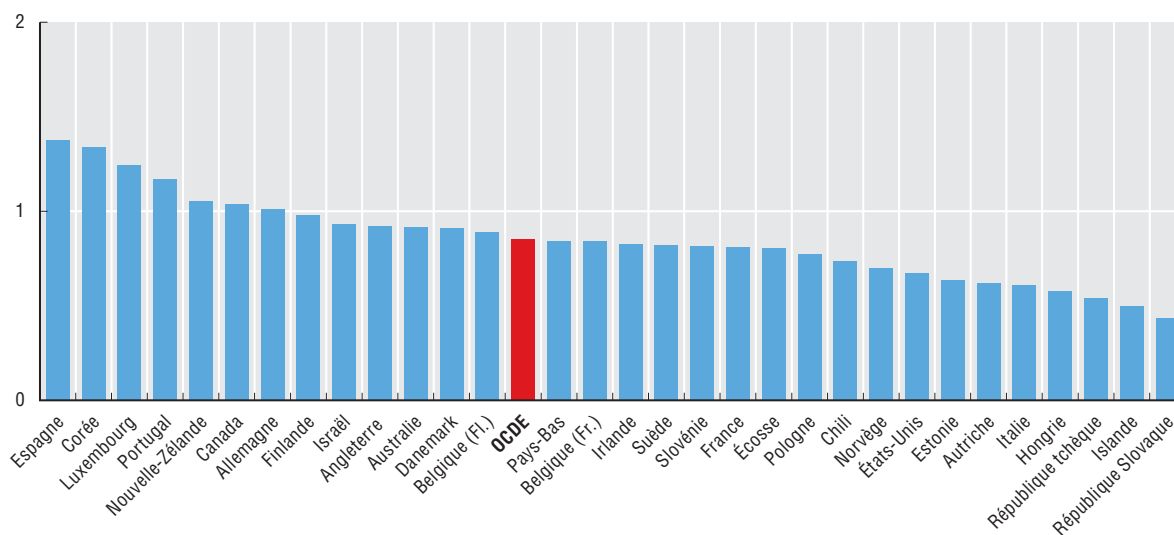
Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

5.15. Salaires des enseignants du premier cycle du secondaire dans les établissements publics (2011)



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933159615>

5.16. Rapport entre les salaires des enseignants et les revenus des diplômés de l'enseignement supérieur (2011)



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933159629>



Extrait de :
Government at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Les salaires des enseignants », dans *Government at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-39-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.